RECETTES	BP 2021	DM précédentes	DM3
16 – Emprunts		1 725,00	0,00
dont avance du budget général		0,00	1 725,00
dont emprunts		1 725,00	-1 725,00
001 - Excédent d'investissement reporté			
Total des dépenses réelles	0,00	1 725,00	0,00
040 - Amortissements	67 100,00		600,00
TOTAL DES DEPENSES	67 100,00	1 725,00	600,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020 approuvant le budget Primitif 2021 du budget annexe Equipements de Tourisme et Loisirs ;

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 25 février 2021 et du 27 mai 2021 approuvant les décisions modificatives n°1 et 2 du budget annexe Equipements de Tourisme et Loisirs ;

Vu le rapport présenté ci-dessus ;

Le budget est voté, hors taxes, par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et par chapitres et chapitresopérations au niveau de la section d'investissement.

Denis Vanecke évoque la nouvelle scénographie du Train de la Loire, mis en place par Antoine Vermorel Marques. Il aimerait des informations concernant ce sujet, et notamment les retours par rapport à la saison d'été. Il revient également sur l'aéroport qui reste un sujet très complexe et toujours déficitaire. Il informe qu'il s'est entretenu avec Christian Laurent concernant plus particulièrement la Commission car il pense qu'il aurait été souhaitable de l'organiser avant pour pouvoir discuter ensemble de ces sujets lors de ce Conseil car ceux-ci sont importants et méritent une réflexion collective.

Concernant le Train de la Loire, **Antoine Vermorel Marques** répond qu'il a eu l'occasion de faire le bilan de la saison touristique. Il annonce que les réservations ont été fortement en hausse, avec le franchissement du cap de 10 000 entrées, en sachant qu'il y avait des jauges, jusqu'au 30 juin 2021, à 50 %. Il confirme qu'il s'agit effectivement d'une augmentation très forte par rapport à 2020, puisque le train était fermé, mais que par rapport à 2019, c'est également une hausse de l'ordre de 1 000 à 2 000 personnes. Il rappelle le cofinancement, pour la signalétique, qui représente là-aussi une volonté de remettre en valeur l'action des mariniers, mais aussi la question du fleuve Loire, au-delà du western, comme on avait pu le voir auparavant. Il précise que cela a été souligné et que Roannais Agglomération a obtenu un financement européen pour ce dispositif, en sachant aussi également que, pour cette année et pour la première fois, la billetterie s'est faite uniquement en ligne, ce qui a simplifié la gestion de la régie pour les services. Il ajoute que cette nouvelle procédure n'a pas posé, à priori, de problème. Il explique qu'il est possible d'aller sur Google pour obtenir les avis des touristes qui étaient plutôt enchantés du dispositif.

Concernant la question portant sur l'aéroport, et plus précisément sur la Commission, **Christian Laurent** répond que celle-ci était initialement prévue au 4ème trimestre et qu'elle a donc été fixée à la deuxième quinzaine de novembre. Il confirme à Denis Vanecke qu'il sera bien entendu convié à cette réunion.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec 74 voix pour, 2 contre et 2 abstentions :

- adopte la décision modificative n°3 du budget annexe des équipements de tourisme et de loisirs de l'exercice 2021 comme suit :

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2021	DM précédentes	DM3
011 - Charges à caractère général	548 520,00	-101 900,00	-42 350,00
012 - Charges de personnel	289 160,00	0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	16 500,00	-15 000,00	-950,00
66 - Charges financières	6 820,00	0,00	
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	4 273,00	
68 - Provisions	3 000,00	9 113,00	-1 900,00
Total des dépenses réelles	865 000,00	-103 514,00	-45 200,00